

RÈGLEMENT



→ **AMI TERRIENS Territoires-Ressources pour Industriels Engagés**

Plan d'attaque pour l'ancrage industriel et l'attractivité durable de votre territoire

Stimuler la fibre écologique, recruter autrement et attirer des projets industriels innovants alignés avec vos ressources locales disponibles.

Appel à projets « Territoires-Ressources » :

Révéler les « territoires pilotes » à vocation industrielle soucieux de valoriser leurs ressources naturelles et humaines pour faire émerger et aboutir des projets de coopération, d'innovation écologique, de recrutements et d'investissements durables.

Contexte

Un besoin annuel de **100 000 profils** dans plus de **50 métiers industriels en tension**, un besoin majeur en **eau**, en **électricité**, en **bois**, en **béton**, en **plastique**, en **coquillage**, en **terre crue**... des attentes globales estimées à de plus de **200 ha de fonciers industriels** clés en main et de **120 ha d'immobiliers prêts à l'emploi**... Autant de ressources à qualifier, à valoriser et à partager à l'échelle des territoires pour enclencher une dynamique de projets industriels en phase avec notre temps, dans le respect de notre environnement, de nos terres et de nos ressources locales.

En complément des grands programmes nationaux visant à renforcer l'attractivité économique du pays, à stimuler l'emploi et à favoriser une croissance durable « Territoires d'Industrie », le plan « France Relance », les « Fonds Verts », ce programme collectif innovant « Territoires-Ressources pour Industriels Engagés » est un dispositif-renfort qui s'adresse aux territoires labellisés ou non qui souhaitent s'adjoindre des compétences fortes et **simultanées** pour accélérer l'émergence de projets industriels innovants et durables.

Face à ces enjeux de taille, **Geolink Expansion**, agence de data-intelligence et d'attractivité d'investissements industriels au service des territoires et **Ty Waste**, spécialiste de l'animation en Ecologie industrielle et territoriale (EIT), unissent leurs expertises pour lancer l'appel à projets « Territoires-Ressources pour Industriels Engagés », également désigné ci-après comme le programme « **TERRIENS** ».

Ce programme a pour objectif d'accompagner **12 premiers territoires pilotes** dans la valorisation de leurs ressources locales et de leur potentiel industriel en mobilisant les acteurs locaux, qu'ils soient publics, associatifs ou privés, autour de synergies de recrutement, de gestion des ressources et d'attractivité économique afin d'oeuvrer ensemble dans une direction commune.

En travaillant collectivement et simultanément la qualification des **gisements de déchets** matière par matière, des **viviers de compétences** métier par métier, et des **actifs immobiliers** les plus adaptables au monde industriel, ce dispositif doit permettre à votre territoire d'accroître le nombre de projets de coopération industrielle, d'innovation écologique et d'implantation de nouvelles usines adaptées à vos ressources.

Objectif du programme

Le Programme « **Territoires-Ressources pour Industriels Engagés** » vise à créer une dynamique nouvelle autour de projets industriels en phase avec les ressources locales.

Clé en main, ce dispositif s'adresse à chaque territoire industriel soucieux d'accélérer les synergies industrielles et l'attractivité de projets innovants et durables. Il comportera une part d'animation de groupes de travail thématique et s'appuiera sur l'expérience du Collectif qui pourra mobiliser différents jeux de données utiles pour apprécier le potentiel du territoire : l'observatoire de Geolink Expansion sur les milliers de projets d'investissements industriels qualifiés au cours des cinq dernières années pour évaluer les besoins industriels et les tendances d'implantation, les données de Talents Tube sur les potentiels de candidats à orienter vers l'industrie,

les données de Ty Waste sur les possibilités de gisements de déchets comparés aux différentes industries déjà suivies.

Les objectifs du programme reposent sur 3 axes prioritaires activables simultanément ou par brique au cours de l'année :

- **Favoriser l'écologie industrielle territoriale** et l'ancrage local des entreprises en travaillant sur le partage des problématiques et des opportunités à développer autour des énergies, de l'eau, des matières, des déchets.
- **Stimuler de nouveaux process de recrutements** plus immersifs et inclusifs en travaillant ensemble sur les freins et le développement des leviers opérationnels comme la vidéo RH immersive, les campagnes social media RH, le partage de compétences, l'attractivité des femmes dans l'industrie ou encore la mobilité inclusive pour capter les candidats différemment.
- **Attirer de nouveaux projets d'investissement** portés par des startup green-techs industrielles, par des écoles et centres de formation, par des PME et groupes privés, par des acteurs de l'ESS en phase d'industrialisation.

Sur le plan méthodologique, les territoires lauréats profiteront d'une expertise renforcée et de temps forts spécifiques avec l'ambition de créer un effet d'entraînement auprès d'un Collectif d'Industriels Engagés. Trois animations locales sous forme de workshop dédiées aux enjeux d'ancrage et d'attractivité industrielle seront programmées en s'appuyant sur les jeux de données qualifiées par thème : *attraction de candidats aux métiers industriels et partage de compétences, gisements de déchets et partage de matières, mobilité et industries, énergies partagées et industries durables, etc.*

Le Plan d'actions

Les territoires engagés dans le programme bénéficieront d'un accompagnement personnalisé en **six phases clés**, visant à stimuler le tissu économique industriel local, à renforcer la coopération territoriale et la transition écologique des entreprises, ainsi qu'à détecter les besoins en compétences.

- 1. Dresser le pré-diagnostic industriel territorial** : en collaboration avec les parties prenantes, le programme permet de réaliser un état des lieux de la dynamique industrielle locale et des tendances d'investissement. Il permet également d'avoir une première évaluation des ressources humaines endogènes à travers l'étude des profils de candidats disponibles, une évaluation des projets de recrutement dans les métiers industriels, une évaluation des premiers flux de matières et de déchets déjà identifiés localement.
- 2. Animer le Collectif Territoires-Ressources pour Industriels Engagés** : l'organisation d'un évènement local sous forme de workshop thématique permettra, avec les acteurs industriels locaux, d'échanger autour des freins, des leviers, des ressources pré-identifiées et des opportunités offertes pour développer des projets industriels en commun. Cet évènement servira également de point de départ pour initier un plan d'action et de prospection sous une bannière territoriale fédératrice. Cette animation servira de révélateurs pour qualifier les gisements de matières premières, le potentiel de ressources humaines, et les différents actifs fonciers et immobiliers à vocation industrielle susceptibles d'être valorisés sous une bannière territoriale unifiée pour donner plus de poids à la démarche.
- 3. Opérer le plan d'actions endogène** : une démarche de prospection et de sourcing auprès des industriels locaux sera planifiée tout au long du programme pour identifier les nouveaux projets de recrutements et les profils de postes à pourvoir, les nouveaux gisements de matières et de déchets avec leur fréquence, leur volumétrie, leur caractéristiques techniques. Un travail de promotion sera opéré pour mettre en valeur les initiatives et pratiques portées par les employeurs locaux et susceptibles d'intéresser des candidats.

4. **Opérer le plan d'attractivité exogène** : une stratégie de prospection exogène sera planifiée pour aller chercher des profils de projets industriels susceptibles d'être intéressés par le potentiel vivier de compétences disponibles sur le territoire et/ou par les potentiels gisements de matières et déchets pré-qualifiés en amont. Le programme respectera une stratégie définie communément selon des critères de sélection multiples : secteur d'activités ou niches, type d'acteurs, taille, type de gisement, position dans la chaîne de valeur, etc. La démarche s'appuiera sur différents leviers de promotion comme une plateforme numérique dédiée à la communauté des industriels, des campagnes social media, des salons industriels, des réseaux cibles.
5. **Capter et évaluer les projets industriels** : Le plan d'actions permettra de détecter et d'orienter des nouveaux projets industriels écologiques et innovants pour le territoire. Ils feront l'objet d'un accompagnement spécifique par le Territoire et son écosystème d'acteurs déjà en place pour évaluer les projets innovants développés par les entreprises et les startups, en veillant à leur qualité, leur pertinence, leur niveau de maturité et leur adéquation géographique pour l'étude du territoire.
6. **Evaluer l'impact des projets** : Le programme prévoit une évaluation des projets sous l'angle économique, écologique et social avec un système de scoring spécifique. Une cinquantaine de critères seront mesurés pour évaluer la pertinence du projet comme, par exemple, l'impact des synergies réalisées et les coûts évités grâce à l'économie circulaire (déchets évités, GES évités, économies financières...).

De manière plus globale, le programme vise à nourrir des stratégies de développement territorial, de consolidation de marque employeur et d'accompagnement des entreprises dans leurs objectifs de décarbonation, de transition écologique, et de renforcement de leur ancrage territorial.

Les Organismes / Accompagnants

Deux structures spécialisées dans la transition écologique, la promotion de l'attractivité territoriale et le développement des compétences, unissent leurs forces et combinent leur expertise pour proposer une offre de services inédite et parfaitement adaptée aux défis rencontrés par les territoires engagés dans le « réindustrialiser autrement ».

Geolink Expansion, spécialiste de la data-intelligence et de l'attractivité d'investissements industriels, développe des programmes pour attirer des commerces de proximité, du tourisme durable, des industries, des innovations, des acteurs de la santé et des talents dans les territoires ruraux, urbains, du littoral ou de montagne. L'agence oriente chaque année plusieurs milliers de projets d'implantation d'entreprises dont environ 500 dossiers industriels de la micro-usine à la giga-factory au bénéfice d'une centaine de collectivités locales en France et en Europe.

Ty Waste, expert en écologie industrielle et territoriale (EIT) et en économie circulaire, Ty Waste allie humain et digital pour dynamiser l'économie circulaire et favorise les coopérations locales de mutualisation des ressources.

Ensemble, ces deux acteurs s'engagent à élaborer une stratégie adaptée et efficace pour développer des **Territoires-Ressources au service d'Industriels Engagés**.

Modalités de sélection

Cet appel à projets s'adresse aux territoires qui présentent les caractéristiques suivantes :

Périmètre local privilégié : Le territoire optimal pour engager un travail partenarial avec l'écosystème d'acteurs industriels est une EPCI, un groupement d'EPCI, un PETR. Il est également ouvert aux Territoires d'Industries labellisés qui souhaitent renforcer leur dynamique actuelle.

Ambition Territoriale : Le territoire doit aspirer à mobiliser les acteurs industriels autour de défis en lien avec la transformation écologique et les besoins en compétences, tout en renforçant sa visibilité et son écosystème. La présence d'une feuille de route ou d'un plan d'actions inscrit dans le cadre de Territoire d'industrie ou du Projet de Territoire est un plus pour s'engager dans le programme.

Coopération : Le territoire doit s'engager dans la communauté nationale des « Territoires-Ressources » pour partager expériences et bonnes pratiques lors d'une rencontre collective annuelle (webinar ou présentiel) avec tous les lauréats. Cet évènement sera défini sur une demi-journée au moins trois mois à l'avance.

Mobilisation : Le territoire doit mobiliser un collectif d'acteurs engagés, comprenant idéalement au moins 5 industriels mobilisables, un membre de la CCI, un groupement d'employeurs, une association locale, un acteur de l'emploi et de la formation, ainsi qu'un représentant de France travail.

Coordination : Les territoires candidats seront les coordonnateurs de terrain auprès des parties prenantes avec le soutien des Accompagnants (Geolink Expansion, Ty waste, Talents Tube) qui apporteront outils et méthodes d'animation lors des réunions locales.

Prise en charge financière : Les territoires candidats profitent d'un effet de mutualisation très fort permettant de réduire le coût global d'une telle opération de promotion. Les partenaires territoriaux doivent cependant supporter un **reste à charge** correspondant aux coûts d'accompagnement et de communication développés par les Accompagnants au service de leur territoire. Le budget est évalué selon différents facteurs cités en annexe.

Exclusivité territoriale : Les territoires pilotes, au nombre maximal de 1 par région pour cette première opération, seront choisis par le jury d'Accompagnants.

Durée : Le programme est prévu pour une durée initiale de 12 mois renouvelables une fois pour permettre un suivi du cycle complet de la construction du portefeuille de projets industriels à l'aboutissement concret des projets.

Budget de participation

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une démarche de promotion proactive et collective dont certaines actions sont mutualisées avec d'autres territoires lauréats.

Le tarif fixé pour chaque collectivité locale participante varie selon les caractéristiques du territoire ce qui correspond principalement à la qualité de son tissu industriel, et sa taille en nombre d'habitants décomposé comme suit :

- < 50 000 habitants
- 50 000 à 100 000 habitants
- 100 000 à 200 000 habitants
- 250 000 à 500 000 habitants
- 500 000 habitants à 1 000 000 habitants
- Au-delà

A titre indicatif, le forfait budgétaire global incluant tous les frais varie de 25 000 € HT à 85 000 euros HT par an selon les caractéristiques du territoire.

Vos contacts pour obtenir votre forfait budgétaire annuel :

L'évaluation précise de votre montant forfait est disponible sur simple demande via la plateforme centrale du dispositif TRI : candidature-tri@indus-hub.org

Modalités de candidature

Candidatures à transmettre à l'adresse suivante candidature-tri@industry-hub.org.

Il peut prendre contact auprès des référents du Programme TERRIENS pour toute demande de précision ou pour un premier avis préalable sur les prérequis.